



27 septembre 2026

Communiqué n°3

Levée du dispositif ORSEC feux de forêt de niveau 2

Commune de Koumac

Compte tenu de l'amélioration des conditions météorologiques sur les secteurs concernés et de l'efficacité des actions menées par l'ensemble des moyens engagés, les incendies de forêt survenus sur la commune de Koumac sont **désormais déclarés maîtrisés et éteints**.

En conséquence, **le dispositif ORSEC Feux de Forêt (FDF) de niveau 2 est levé** sur la commune de Koumac.

Bilan des opérations

- **Aucune victime n'est à déplorer.**
- Environ **1770 hectares de végétation** ont été impactés par les incendies, tous secteurs confondus.
- l'engagement de nombreux moyens de la DSCGR, de deux engins du SIVM Nord et d'un engin du RSMA.

Appel à la vigilance

Au regard des conditions météorologiques toujours favorables aux départs de feu, les autorités appellent la population à **la plus grande prudence**.

Il est rappelé que **l'usage du feu à des fins non domestiques demeure strictement interdit**.

Les autorités remercient l'ensemble des intervenants pour leur engagement exemplaire et la population pour son sens des responsabilités.

Information :

La sécurité civile appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites internet du gouvernement gouv.nc de la sécurité civile securite-civile.gouv.nc et de Météo-France Nouvelle-Calédonie www.meteo.nc, sur les pages Facebook *gouvernement NC*, *Sécurité Civile NC* et *Météo-France Nouvelle-Calédonie* ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.